



ACADÉMIE NATIONALE DE PHARMACIE

SANTÉ PUBLIQUE - MÉDICAMENT - PRODUITS DE SANTÉ - BIOLOGIE - SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

Fondée le 3 août 1803 sous le nom de Société de Pharmacie de Paris

Reconnue d'utilité publique le 5 octobre 1877

Communiqué, le 17 novembre 2015

LUTTER CONTRE L'OBÉSITÉ

Les pharmaciens doivent se mobiliser

En France, 15% de la population adulte et 3,5% des enfants souffrent d'obésité ; un adulte sur deux et un enfant sur cinq sont en excès de poids. Actuellement, la prise en charge de premier recours de l'obésité est, en pratique essentiellement, du ressort du médecin traitant ou du pédiatre. Mais, la progression épidémique de la maladie, son caractère chronique et multifactoriel, ses multiples complications ainsi que ses répercussions sur la qualité de vie des patients amènent à s'interroger sur la mobilisation des pharmaciens d'officine dans l'accompagnement de ces patients.

Repérer et orienter

Le pharmacien est parfois le seul professionnel de santé au contact de ces patients. Il a dès lors un rôle important d'écoute et de motivation à jouer, en :

- proscrivant d'emblée la prise de produits miracles présentés comme pouvant procurer des pertes de poids rapides et non risquées,
- recommandant que les taux de sucre et de lipides soient contrôlés,
- les informant des possibilités de traitement,
- soulignant les bénéfices d'une prise en charge médicale pour réduire les comorbidités associées et améliorer la qualité de vie, en particulier :
 - en cas de régimes successifs avec des variations de poids en « yo-yo » ;
 - s'il y a des troubles du comportement alimentaire ;
 - pour dépister précocement les enfants en surpoids.

Informé, sensibiliser et accompagner

Par leur proximité géographique, leur accessibilité, leur disponibilité et surtout la relation de confiance qu'ils entretiennent avec les patients, les pharmaciens d'officine sont bien placés pour faciliter **l'éducation pour la santé et l'éducation thérapeutique** dont ces personnes ont plus particulièrement besoin, à savoir :

- rappeler que perdre du poids n'est pas une décision anodine, que cette démarche doit s'intégrer dans une prise en charge médicale globale, personnalisée et à long terme, indispensable pour obtenir des modifications durables des habitudes alimentaires, comportementales et d'activité physique ;
- éviter aux personnes en surpoids de s'engager dans des régimes délétères et favoriser la prise en charge d'éventuelles comorbidités ;
- accompagner la prévention nutritionnelle en personnalisant les campagnes nationales par des conseils adaptés à l'âge et l'état de santé de chacun en matière d'alimentation ou d'exercice physique ;
- aider ces patients à observer les recommandations nutritionnelles et à gérer les pathologies souvent associées à l'obésité (diabète, affections cardio-vasculaires...) ;
- encourager ces patients souvent en proie à un rejet de leur image corporelle et à une auto dévalorisation, et les soutenir notamment lors de chute de motivation ou de perte de confiance en soi ;
- orienter, le cas échéant, vers le médecin traitant pour une adaptation de la contraception ;
- être attentif aux signes d'alerte nécessitant une consultation médicale et diriger les personnes qui le souhaitent vers des associations de patients.

Mieux suivre les patients bariatriques

Les patients opérés de l'obésité sont de plus en plus nombreux (plus de 40 000 par an actuellement dont 30 à 50% seraient « perdus de vue » après leur opération). La chirurgie bariatrique, malgré ses bons résultats, n'est pas une solution miracle, la plupart des patients opérés se considèrent comme « guéris » alors qu'un suivi médico-chirurgical à vie est indispensable pour prendre en charge d'éventuelles complications et prévenir toute carence nutritionnelle.

Dans le cadre du parcours de soins de ces patients, le pharmacien doit s'impliquer en lien avec le médecin traitant, notamment :

- veiller à ce que soit mis en place un accompagnement psychologique, ces patients pouvant être sujets à des comportements dépressifs voire suicidaires ;
- insister sur le respect de la prescription médicale concernant la supplémentation en vitamines, minéraux et oligoéléments ;
- expliquer aux patients pourquoi il doit signaler l'intervention chirurgicale chaque fois qu'il consulte un professionnel de santé ;
- veiller à ce que les conseils pratiques concernant les nouvelles habitudes alimentaires soient suivis ;
- alerter sur les risques de l'automédication.

En conclusion

L'Académie nationale de Pharmacie souhaite que les pharmaciens participent activement à la lutte contre l'obésité :

- *en étant formés spécifiquement sur la question de l'obésité, de préférence dans un cadre pluriprofessionnel ;*
- *en se comportant en tant qu'acteurs majeurs dans la prévention nutritionnelle, le repérage, l'orientation et l'accompagnement des patients atteints d'obésité.*

*